

Image not found or type unknown



Demande d'argent en plus pour une auto 6 mois plus tard

Par **sbanus**, le **03/03/2010** à **21:53**

Bonjour,

Nous avons acheté une auto d'occasion en août 2009 avec une reprise de notre ancienne voiture par le garage. Celui-ci a évalué cette dernière avec l'argus, carte grise en main et auto devant les yeux!

Apparemment il c'est trompé en CV DIN et aujourd'hui, 6 mois plus tard, il nous adresse en recommandé une lettre nous réclamant 433€ de différence...

Peut-il agir de la sorte?

Doit-on payer?

Il dit dans son courrier que nous l'avons "trompé"... mais c'est LUI le professionnel et c'est lui qui a rempli les documents en utilisant l'argus et la carte grise du véhicule!

Doit-on craindre des poursuites si nous ne payons pas ce qu'il réclame?

Que faire,svp???